De nombreux enseignants, CPE et Assistants d’Education du lycée Louise Michel de Bobigny se sont mis en grève jeudi 5 mars afin de contester la perte d’un poste et demi d’Assistant d’éducation et la baisse de la dotation horaire globale au regard de l’augmentation du nombre des élèves (une classe de 2nde supplémentaire depuis la rentrée 2014 qui se traduit, mécaniquement par une augmentation de 90 élèves d’ici la rentrée 2016). Malgré cette mobilisation, le rectorat de l’Académie de Créteil refuse toujours de répondre aux revendications des personnels du lycée.

Alors même que ces enseignants, accompagnés de parents d’élèves ainsi que plus d’une centaine d’élèves se sont rendus au rectorat de Créteil jeudi 5 mars 2015 pour déposer une nouvelle demande d’audience dans les plus brefs délais, le rectorat de l’Académie de Créteil continue de rester sourd face aux demandes et aux inquiétudes des personnels, parents d’élèves et élèves du lycée Louise Michel de Bobigny.

Si le rectorat continue de refuser de nous allouer les moyens demandés et nécessaires pour assurer l’égalité des chances dans notre établissement, la suppression de 10 heures d’autonomie prévue pour l’année 2015-2016 se traduira par la disparition de l’option EPS pour les élèves de 2nde, une organisation toujours plus difficile de l’encadrement des TPE en classes de 1ère, et l’impossibilité d’effectuer un accompagnement véritablement personnalisé avec 30 élèves par classe en 2nde en AP.

Nous, les personnels enseignants, CPE et les Assistants d’Education du lycée Louise Michel de Bobigny, refusons les choix budgétaires contraints qui ont pour conséquence un moins bon encadrement des nos élèves et de moins bonnes conditions d'apprentissage. Nous voulons que tous les élèves du lycée présents et à venir puissent avoir de véritables chances de réussite. Nous voulons travailler un lycée de la République dans lequel l'égalité des chances n'est pas qu'une expression, mais une réalité.

C’est pourquoi les enseignants du lycée Louise Michel ont décidé de faire grève à nouveau le lundi 9 mars 2015, date à laquelle nous étions censés avoir une audience au rectorat de Créteil, audience qui a été reportée au mercredi 18 mars sans aucune explication et avec un mépris certain de la part des responsables du rectorat.